

Pau, le

11 OCT. 2022

TERRITOIRES, ÉDUCATION, VIVRE ENSEMBLE
DIRECTION DES TERRITOIRES
MISSION INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Affaire suivie par : Xavier CAHN
Téléphone : 05 59 11 42 55
Email : xavier.cahn@le64.fr

Référence : 2022/204

Monsieur Emmanuel HANON
Maire d'Orthez Sainte-Suzanne
MAIRIE
HOTEL DE VILLE
1 PLACE D'ARMES – BP 119
64301 ORTHEZ SAINTE-SUZANNE CEDEX

Objet : Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Orthez Sainte-Suzanne - Avis du Département

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 26 juillet 2022, vous nous avez adressé, pour avis, votre projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Orthez Sainte-Suzanne.

Suite à l'examen par les services du Département, votre dossier ne fait pas l'objet d'observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,

